

## V

Le traitement employé chez nos malades est celui que M. Robin utilise pour le traitement de l'obésité simple. Seulement comme nos malades éliminent mal le sel, nous ordonnons ce régime fortement déchloruré.

Au 1<sup>er</sup> déjeuner (7 heures du matin) : viande froide dégraissée, gigot, volaille (60 à 100 grammes), avoir soin de ne pas saler ; 40 grammes de pain sans sel.

A midi : viandes grillées, rôties (60 à 100 grammes) sans sel. Il ne faut toutefois pas supprimer le sel complètement ; une trop grande inappétence risquerait de se produire. La quantité de 3 à 6 grammes de sel nous semble pouvoir être prise par jour sans inconvénients, bien que la rétention chlorurée ait été signalée dans l'obésité (Henri Labbé et Louis Furet). Légumes verts cuits à l'eau sans beurre ni graisse, à volonté. Les légumes verts sans sel sont surtout d'absorption difficile ; il vaudrait donc mieux garder la majeure partie du sel autorisé pour les légumes : 30 grammes de pain sans sel. Thé léger et chaud sans sucre, à boire lentement, 2 tasses environ.

A 4 heures, une tasse de thé sans sucre ; à 7 heures, 2 œufs sans sel, légumes verts cuits à l'eau à volonté, 30 grammes de pain sans sel et thé léger sans sucre.

Les malades maigrissent en moyenne de 300 grammes par jour et s'en trouvent bien. M. Maurel estime que la perte de poids ne doit pas excéder 100 à 125 grammes par jour<sup>1</sup>. Nous avons obtenu des pertes de poids bien plus considérables et jamais sans le moindre dommage.

Seulement comme ce régime ne renferme pas des quan-

<sup>1</sup> *Congr. de Méd.*, 24 au 27 oct. 1904.

tités de liquide : 1 000 grammes à 1 200 grammes de thé léger sans sucre, nous avons soin, pour favoriser la diurèse et l'élimination chlorurée, de donner en même temps de la théobromine : 3 cachets de 50 centigrammes par jour. Au bout de 25 jours à 1 mois, le malade se relâche de la sévérité de ce régime, augmente la quantité de pain, le prend salé, met un peu de beurre dans ses légumes, boit de l'eau vineuse à ses repas, consomme un potage aux légumes au dîner du soir. Il suffit de ne pas autoriser une surabondance de pain (pas plus de 150 grammes par jour) et d'interdire plus ou moins les pâtes, les farineux, les sucres, pour voir les malades rester au poids obtenu au bout de 25 jours de régime. Souvent même ils continuent de maigrir dans les mois suivants, mais dans des proportions moins rapides (300 grammes par 8 ou 15 jours).

Si souvent avons-nous insisté sur l'avantage du régime lacté dans les cardiopathies artérielles, que quelques éclaircissements sont ici nécessaires. L'homme de science digne de ce nom ne s'arrête pas obstinément à une formule, il suit les progrès thérapeutiques, cherche à accorder les résultats de son expérience avec les notions neuves, ne s'engage jamais à l'aventure.

Dans les cardiopathies artérielles non compliquées de surcharge graisseuse, le régime lacté et surtout lacto-végétarien reste le remède souverain. Le régime lacté d'ailleurs chez les gros mangeurs, par la privation d'aliments en excès qu'il réalise, est capable d'entraîner un amaigrissement notable. L'un de nous a publié<sup>1</sup> plusieurs observations d'amaigrissement de 40 à 80 livres chez des sujets à cœur graisseux. Ces malades ne prenaient que du lait. Parfois on pourra ajouter au régime lacto-végétarien

<sup>1</sup> *Bullet. therap.*, 8 avril 1903.

une certaine quantité de viande sans sel ; mais cette adjonction sera toujours opérée avec prudence et l'œil fixé sur la quantité des éliminations urinaires. Quand le chiffre de l'urine se maintient au-dessous de 1000 grammes, et surtout de 700 grammes il faut surveiller son malade de près, continuer la théobromine, ordonner un ou deux verres de lait ou d'eau d'Evian ou de Vittel en plus.

Quand le poids lourd du malade laisse supposer une certaine surcharge graisseuse du cœur et qu'en même temps existent des signes de cardiopathie artérielle avec ou sans galop et arythmie cardiaque on peut toujours commencer par la prescription du régime lacté (350 gr. de lait toutes les deux heures, soit 3 litres dans les 24 heures : puis bouillies au lait, légumes verts, œufs, 1 litre 1/2 de lait).

Seulement, si ce régime n'amène qu'une amélioration temporaire, on pourra songer à faire mieux et on instituera le régime d'amaigrissement que nous avons signalé plus haut. Pour plus de prudence, on n'autorisera pas immédiatement les deux plats de viande ; on n'en permettra qu'un seul, puis on attendra l'effet. Si celui-ci est favorable, les jours suivants le régime sera institué au complet.

Une particularité curieuse et qui était bien de nature à dérouter en pareille matière, est l'aggravation que la viande et les œufs entraînaient jadis chez de pareils malades, dès qu'ils abandonnaient la rigueur du régime lacté. Or du jour où ils sont soumis au régime d'amaigrissement, viandes et œufs sont aisément supportés et la dyspnée, qui apparaissait la veille, ne se montre plus. Une double interprétation peut expliquer ce fait contradictoire en apparence.

La veille, les malades buvaient beaucoup ; l'adjonction

de la viande à ces boissons abondantes avait-elle pour effet de gêner la dépuratation urinaire ? On sait que les boissons abondantes tendent parfois à créer un encombrement dans le champ vasculaire. Leur surabondance crée même une hypertension artérielle laquelle peut être considérée comme un facteur important d'artério-sclérose. Depuis que notre attention est portée sur ce point, nous avons noté nombre de malades artério-scléreux, chez lesquels, en dehors de boissons abondantes (bière, vin, parfois bouillon), nous n'avons pas toujours trouvé une cause d'artério-sclérose appréciable. Dans le Nord, la bière est très légère. Les habitants en consomment des quantités considérables. L'artério-sclérose est ordinaire chez eux, nous dit M. le professeur Lemoine, de Lille (*Comm. orale*), il est vrai que les sujets qui boivent beaucoup fument en général. L'action de la nicotine vient en pareil cas renforcer l'influence fâcheuse des boissons surabondantes.

Nous ne parlons ici que de l'encombrement vasculaire produit par les boissons abondantes. Cet encombrement était-il aggravé du fait de l'apport des viandes qui entraînent souvent la diurèse (Achard et Paiseau) ? Ou bien est-ce une autre cause qui serait en jeu ? Le sel qui la veille était incorporé à la viande et aux œufs, était-il le seul coupable ? Et la rétention chlorurée qui faisait suite à son usage était-elle la cause de l'aggravation observée ?

Nous croyons que toutes ces causes peuvent être invoquées. Parfois en effet, dans la cure d'amaigrissement, nous avons autorisé une nourriture salée et n'en avons pas toujours retiré de dommage. Ce n'est donc pas le sel qui fait tout le mal. Chez l'obèse, il existe une pléthore vasculaire ; le sang veineux stagne, le cœur est faible.

Augmentez son travail en faisant pénétrer de grandes quantités de liquides sous forme de boissons dans le torrent circulatoire, le cœur faiblit encore davantage, la diurèse s'effectue plus malaisément. Le malade urine toujours, mais une quantité de liquide moindre que celle qu'il avait ingérée. Ajoutez à ce moment à l'alimentation, des viandes ; la diurèse est gênée par l'action directe de la viande. Ajoutez-y du sel ; celui-ci ne passe plus et s'accumule dans les tissus ; la rétention chlorurée se produit et tous les accidents qui s'ensuivent.

Le régime d'amaigrissement au contraire, en réduisant les liquides, diminue la pléthore vasculaire et facilite le travail du cœur. Le cœur lui-même bat plus fortement pour d'autres raisons : il débarrasse ses fibres musculaires de la graisse qui en entravait le fonctionnement, de plus irrigue des tissus moins abondants puisqu'eux-mêmes aussi sont débarrassés d'une partie de la graisse qui les recouvrait. Tel cœur insuffisant pour un corps de 90 kilogrammes, bat très bien quand le poids du corps est réduit à 80 kilogrammes. Pour toutes ces raisons, le cœur est renforcé dans ses systoles et la diurèse s'en trouve d'autant facilitée que le malade absorbe en même temps de la théobromine.

Les troubles fonctionnels (dyspnée) disparaissent ; les signes physiques (galop cardiaque, arythmie), peuvent se réduire complètement. C'est là un fait très intéressant en ce qui touche l'arythmie. La cardiopathie artérielle à forme arythmique se distingue en effet par la ténacité qu'affecte l'irrégularité du rythme cardiaque ; il semble que cette incurabilité du symptôme arythmie soit moins prononcée quand cette cardiopathie à forme arythmique dépend d'une surcharge graisseuse du cœur. En pareil cas l'arythmie peut céder complètement.

Quant à l'albuminurie que présentent nombre de ces malades, elle semble plus souvent en relation avec une insuffisance cardiaque et une stase rénale consécutive qu'avec une lésion rénale vraie ; dès que le cœur se mettra à recouvrer de la vigueur, l'albuminurie disparaîtra.

Dernier point : l'hypertension artérielle baisse aisément quand le sujet tend à maigrir. A cela, rien d'étonnant. La pléthore par elle-même peut créer l'hypertension ; l'obstacle veineux crée un barrage, les battements du cœur plus forts contre les parois des vaisseaux tendent à enfoncer ce barrage. De plus, chez ces malades il existe souvent, du fait de la pléthore vasculaire, une diurèse amoindrie et une rétention chlorurée (Henri Labbé et Furet). Or le chlorure de sodium par lui-même est un facteur d'hypertension artérielle (Ambard).

Le régime d'amaigrissement, en combattant la pléthore, favorise le lavage des tissus et l'élimination des chlorures que la théobromine prescrite se charge de balayer ensuite.

Ces notions sont de la plus haute importance pratique. Nous les résumerons en un mot. Avant de conclure à l'incurabilité d'une cardiopathie, quelle que soit sa forme, examiner si le malade est gros ; et quand il dépasse fortement le poids normal, instituer avec prudence et en suivant de près le malade, le régime d'amaigrissement. De véritables résurrections peuvent sortir d'une pareille tentative.

## VI

### La diurèse par réduction de liquides.

Maintes fois nous avons insisté sur les résultats avantageux obtenus par la réduction des liquides dans certains